EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**29 février 2024**
Présidence	:	**M. Charles Koller**
Objet	:	**Préavis n° 2024/02 – Projet de revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset – Crédit d'étude complémentaire**

* * *

CONCLUSION

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2024/02,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accepter le crédit d'étude complémentaire pour la revalorisation de l'espace public de la « Plaine du Croset » ;

2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'un montant de Fr. 51'000. - TTC (cinquante et un mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil», plus précisément dans le compte n° 430.5010.123 « Plaine du Croset – requalification ». Elle sera financée par la trésorerie ordinaire.

Ainsi délibéré en séance du 29 février 2024.

Le Président

Charles Koller

CONSEIL COMMUNAL DE ECUBLENS — CANTON VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Silvana Passaro